

FREINS

LEVER LES OBJECTIONS

mode d'emploi

Selon les régions, entre un tiers et deux tiers des catholiques pratiquants ne donnent pas au Denier. La plupart d'entre eux ne manqueraient-ils pas juste d'une information claire sur le sujet ? Voici quelques pistes pour répondre aux objections...



Le Denier est une nécessité :

Il sert à payer le salaire des prêtres, le salaire des employés du diocèse, la formation des séminaristes, l'entretien et la retraite des prêtres âgés. Vous pouvez consulter les comptes de l'Association diocésaine, certifiés par un commissaire aux comptes indépendant.

La quête comme le Denier vous concernent dès lors que vous allez à la messe ou que vous fréquentez l'Église : si vous ne vous sentez pas concernés, vous laissez en fait les autres payer pour vous, ce qui n'est pas très juste.



« Je ne sais pas quand ni combien donner! »

Combien? Le montant est libre, mais l'ordre de grandeur est entre 1 % et 3 % de vos revenus. Par exemple : si vous gagnez 2000 € par mois, vous pouvez donner entre 20 € et 60 € par mois. Autre calcul possible : donner l'équivalent d'un ou deux jours de travail.

Quand? Toute l'année : les prêtres et les laïcs sont payés tous les mois, les diocèses ont donc besoin de trésorerie tous les mois. Le plus simple est de mettre en place une bonne fois pour toutes un prélèvement automatique, comme vous le faites peut-être déjà avec votre abonnement téléphonique. Vous n'aurez plus à y penser et vous pourrez le moduler ou l'arrêter quand vous voulez.

Comment? Sur www.mondenier.com, par CB ; par chèque dans les enveloppes, ou par prélèvement automatique.



« Je ne sais pas vraiment ce qu'est le Denier! »

« Je donne déjà à la quête »

« Je ne sais pas ce que le Diocèse va faire de mon argent »

La quête est un geste liturgique, une offrande symbolique du fruit de notre travail. Elle sert en général à payer les fleurs, les photocopies, la garderie, l'éclairage, le chauffage, la secrétaire, l'encens, les petits travaux... Bref : les dépenses de la paroisse dont vous profitez tous les dimanches.



« Je préfère donner à une communauté religieuse ou à un séminariste que je connais »

« Je ne me sens pas concerné »

Merci de ce soutien, mais vous allez également à la messe en paroisse le dimanche, et vous profitez peut-être d'autres activités en lien avec l'Église diocésaine (scoutisme, MEJ, aumônerie, Équipe Notre-Dame, pèlerinages...) Il paraît donc légitime que vous participiez financièrement aux activités qui nécessitent la présence d'un prêtre diocésain comme aumônier, accompagnateur ou équipier.



« Je ne suis pas d'accord avec mon évêque / mon diocèse / mon curé »

Attitude plus juste à suggérer : écrire un petit mot à son évêque ou inviter le curé à dîner pour discuter du problème... et donner au Denier, pour ne pas pénaliser l'annonce du Christ à cause d'une seule personne.



« Je donne déjà de mon temps pour l'Église »

MERCI! L'engagement des bénévoles est précieux et vital pour la vie de l'Église.

Mais si vous, qui êtes parmi les plus engagés, ne participez pas financièrement... qui le fera?

... / ...





« Je donne déjà à une association »

Bravo, continuez! Mais en donnant aussi à l'Église, vous donnez à la source de la générosité: l'Église va visiter et consoler les pauvres, les malades, les prisonniers, annoncer le Christ à tous... parce que votre don permet aux prêtres et aux salariés de faire un plein d'essence et de manger chaque jour. En tant que chrétien, nous pensons que recevoir la Parole de Dieu est encore plus vital que recevoir du pain, c'est pourquoi le don au Dieu est essentiel.



« J'oublie toujours de donner »

Passez au prélèvement automatique, comme vous le faites déjà avec votre abonnement de téléphone, d'internet, peut-être vos factures d'électricité et d'eau...? Ce sera fait une bonne fois pour toutes! Vous éviterez ainsi à votre diocèse des frais de relance, améliorant aussi son empreinte écologique. L'Église est là pour vous tous les jours et a besoin de soutiens fiables et réguliers.



« Vous allez vendre mes données aux Russes / Chinois / Américains! »

Les données sont 100 % sécurisées. Le diocèse applique le RGPD. L'Église catholique n'accepte AUCUN échange de fichier, ni vente, ni transfert à d'autres associations. Vos données ne sortiront pas du diocèse.



« L'Église est déjà tellement riche! »

Non. L'Église a certes hérité de beaucoup de biens superbes, et son patrimoine conséquent nécessite un entretien permanent. Ses frais de fonctionnement pour assurer la mission sont supérieurs aux dons qu'elle reçoit et la situation de certains diocèses est très précaire... Notre évêque n'a pas le pouvoir de vendre la chapelle Sixtine pour payer ses salariés. Pour rappel: ni subventions d'État, ni du Vatican... 100% de dons.



« Je suis trop jeune pour donner, je n'ai pas assez d'argent »

Même l'« obole de la veuve » suffit pour montrer un engagement de chrétien dans la vie de son Église.

Ce qui est important, c'est que vous deveniez donateur, quel que soit le montant de votre don. Même en donnant un petit montant par mois, vous entrez dans un rapport actif avec l'Église, vous l'aidez à accomplir sa mission.

Ce sont souvent les jeunes, les couples et les familles qui attendent le plus de l'Église et qui en « consomment » le plus (aumônerie, catéchisme, scoutisme, pèlerinages...) ... gratuitement. On peut toujours attendre que nos finances soient meilleures: *je donnerai quand j'aurais fini mon stage, ma période d'essai, quand je serai propriétaire, quand les enfants auront grandi, quand je serai à la retraite...*